**Domaine d’apprentissage : ÉDUCATION ARTISTIQUE —
 Musique : Composition et production 11e année**

**GRANDES IDÉES**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les compositeurs et les producteurs de musique développent leurs compétences créatives et acquièrent la maîtrise de leur discipline par la persévérance, la résilience et la prise de risques. |  | Les compositeurs immortalisent et reflètent, par la musique, divers aspects de l’époque, du lieu et de la communauté. |  | La composition et la production de musique permettent de représenter l’identité, la culture et le contexte de vie. |  | La composition et la production de musique offrent une **expérience esthétique** qui peut transformer notre perspective. |

**Normes d’apprentissage**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences disciplinaires** | **Contenu** |
| *L’élève sera capable de :*Explorer et créer* Composer de la musique pour des solos ou des **ensembles**
* Créer, produire, reproduire ou transformer de la musique en se servant des technologies existantes
* Se servir du **vocabulaire de la musique** dans ses activités de composition et de production
* Réfléchir aux façons dont le corps et l’esprit participent à la production, à l’interprétation et à la composition de musique
* Expérimenter l’utilisation de différents éléments de la musique pour arriver à créer certains effets particuliers de composition
* Se servir de formes et de structures musicales pour exprimer des pensées et des émotions
* Explorer **divers contextes**, dont le temps et le **lieu**, et leur influence sur des œuvres musicales
* Développer et perfectionner ses compétences techniques et ses qualités d’expression

Raisonner et réfléchir* Analyser et interpréter, en se servant du **vocabulaire propre à la musique**, comment le musicien se sert de la technique, de la technologie et de l’environnement lorsqu’il compose ou produit de la musique
* Analyser la planification et la réalisation des compositions musicales et y réfléchir
* Prendre en considération la santé physique et la santé de l’oreille des musiciens et du public
 | *L’élève connaîtra :** **Éléments, principes, vocabulaire, symboles et théorie de la musique**
* Méthodes et compétences techniques qui peuvent soutenir la **démarche de création**
* Diverses technologies d’aujourd’hui
* Matériel et logiciels servant à créer, à enregistrer et à séquencer des sons
* Physique (et propriétés physiques) du son et de la synthèse sonore
* Caractéristiques, qualités et limites des **instruments**
* Mouvements, sons, images et formes
* Rôle du compositeur, du producteur, de l’interprète et du public
* Visions du monde traditionnelles et contemporaines des peuples autochtones et perspectives interculturelles véhiculées par la musique
 |

**Domaine d’apprentissage : ÉDUCATION ARTISTIQUE —
 Musique : Composition et production 11e année**

**Normes d’apprentissage (suite)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences disciplinaires** | **Contenu** |
| Communiquer et documenter* Se servir du vocabulaire de la musique pour réagir à des compositions et productions musicales et en faire la critique
* Recevoir et mettre en pratique des commentaires constructifs
* Prévoir la réaction du public à une pièce de musique
* Exprimer sa perspective, son **regard personnel** et son identité culturelle par la composition et la production de musique
* Communiquer ses idées personnelles découlant de ses expériences d’écoute, de composition et d’interprétation de musique

Faire des liens et développer* Faire preuve de la responsabilité individuelle et sociale associée à la création et à l’interprétation d’œuvres de musique instrumentale ainsi qu’à la réaction à ces œuvres
* Montrer sa connaissance de la démarche de création
* Explorer les perspectives éducatives, personnelles et professionnelles en musique et dans les secteurs connexes
* S’appuyer sur des connaissances techniques et sur l’observation contextuelle pour prendre des décisions musicales
* Déterminer et utiliser les moyens de s’échauffer et de travailler son instrument de manière à éviter les **blessures liées à la pratique musicale**
* Assurer l’utilisation sécuritaire et la maintenance des outils, des appareils, de l’équipement et des installations électroniques
 | * Artistes appartenant à une variété de genres, de contextes, d’époques et de cultures
* **Histoire** de divers genres musicaux
* Considérations éthiques concernant l’**appropriation culturelle** et le plagiat
* **Questions juridiques**, morales et éthiques liées à la production, à la reproduction et à la distribution de musique
* Questions de santé et de sécurité – y compris les effets du volume du son sur la santé de l’oreille – et procédures qui y sont liées
 |